



Publicité mensongère produit indisponible hyper u

Par **rebourg**, le **13/04/2008** à **21:34**

Bonjour, j'ai reçu dans ma boîte à lettre une publicité Hyper U proposant un portique bois à 299 euros.

Mais après renseignement au magasin de Touques(14), avoue qu'il est indisponible et ne compte pas en recevoir.

Voudrez connaître mes droits de consommateur, car il me semble que je suis victime de publicité mensongère.

Merci de votre aide.

Par **Jurigaby**, le **14/04/2008** à **00:03**

Bonjour.

C'est vrai, vous avez raison. Vous pouvez déposer une plainte pénale mais attention, vérifier bien que les détails de l'offre ne soient pas respectés.

Ainsi par exemple, si l'offre était limitée à un nombre bien précis du genre: Portique à 400 euros "dans la limite des stocks disponibles", cela ne marche pas.